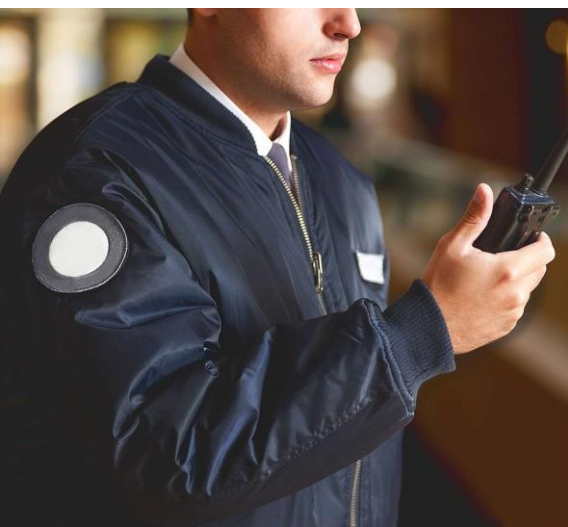


FORMATION MAC APS (RECYCLAGE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE)



OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif du MAC APS est de maintenir et d'actualiser les compétences de l'agent de prévention et de sécurité conformément au référentiel défini dans l'arrêté du 27 février 2017.

Le titulaire d'une attestation MAC APS peut justifier de son aptitude professionnelle pour demander le renouvellement de sa carte professionnelle.



PRÉ-REQUIS

- Avoir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS en cours de validité ou une autorisation préalable.

Cette formation doit être suivie dans un délai de 24 mois qui précède l'échéance de la carte professionnelle



DURÉE 34h/27h

Les candidats pouvant présenter un certificat secourisme (SST, PSC1, ou PSE1) de moins de 2 ans au moment de la formation peuvent bénéficier d'une réduction de parcours de 7h et effectuer un MAC APS d'une durée de 27h.



ÉQUIVALENCE – SUITE DE PARCOURS

Il n'y a pas d'équivalence possible, ni de suite de parcours type.



EFFECTIF

De manière réglementaire, l'effectif est plafonné à 12 personnes maximum



TARIFS / CALENDRIER

MAC APS 34H : 340€
MAC APS 27H : 270€

LIEUX DE LA FORMATION, CONTACTS ET MODALITÉS D'ACCÈS

La formation **MAC APS** est proposée sur **BORDEAUX** en interentreprises, et en intra-entreprise uniquement sur les autres sites CREDER-MACC1 disposant d'une autorisation d'exercer : DAX, AGEN, LIBOURNE. L'accès est possible sous réserve de conformité aux prérequis.



AGENCE DE BORDEAUX

6 rue du Pr Dangeard - Espace Masterclub E3 33300 Bordeaux
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-033-2026-03-23-20210777096 délivrée par le CNAPS - Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Bordeaux : en moyenne 1 session/mois. Délai d'attente de 1 à 2 mois.



AGENCE DE DAX

3 rue des Salines 40100 Dax
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-040-2024-07-04-20190704654 délivrée par le CNAPS - Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Dax : MAC APS DISPENSÉ UNIQUEMENT EN INTRA-INTREPRISE



AGENCE D'AGEN

145 Avenue Henri Barbusse 47000 Agen
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-047-2025-09-24-20200757103 délivrée par le CNAPS - Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Agén : MAC APS DISPENSÉ UNIQUEMENT EN INTRA-INTREPRISE



AGENCE DE LIBOURNE

189 avenue du Maréchal Foch 33500 Libourne
Tél. : 05 56 32 13 13 - e-mail : formation.securite@macc1.net
www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-033-2026-03-23-20210779859 délivrée par le CNAPS - Art.L612-14 du CSI : «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».

Libourne : MAC APS DISPENSÉ UNIQUEMENT EN INTRA-INTREPRISE



Formation accessible aux personnes handicapées, sous réserve de la capacité à effectuer les gestes techniques. Une référente handicap est disponible au centre pour vous accueillir et recueillir vos besoins spécifiques.



PROGRAMME DE LA FORMATION

 DURÉE 34h

Le programme est conforme à l'arrêté du 27 février 2017 :

Gestes élémentaires de 1^{er} secours : 7h

- Intervenir face à une situation d'accident (le stagiaire titulaire d'une formation SST, PSC1 ou PSE1 de moins de 2 ans peut être dispensé, à sa demande, de ce module)

Cadre juridique d'intervention : 4h

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent de sécurité privée et déontologie professionnelle

Compétences opérationnelles générales : 7h

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage

Valeur républicaine et Laïque : 3 h

- Adopter un positionnement adapté à votre situation professionnelle et au statut de votre employeur
- Apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de vos fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non discrimination, dans une logique de dialogue avec le public

Prévention des risques terroristes : 13h

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risque associés
- Connaître les différents matériels terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même
- Protéger
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation démarre par une évaluation des connaissances du candidat, par le biais d'un questionnaire comportant 10 questions sur les connaissances générales du secteur.

La formation alterne les séquences théoriques et pratiques.

La pratique comprend des mises en situation, notamment sur le module secourisme, gestion des conflits sensibilisation aux risques terroristes.



Depuis 2021, MACC1 propose des immersions en réalité virtuelle dans des univers spécifiques : magasin, parking souterrain, IGH, entreprise industrielle. Grâce à des casques de réalité virtuelle avec son spatialisé, les candidats sont confrontés à des scénarios générés à volonté par l'équipe pédagogique.

La formation est sanctionnée par une attestation de suivi conforme au modèle réglementaire, sans évaluation finale.